

COUR DES PAIRS.

M. Garnier

Est invité à se trouver exactement, à
compter de demain mardi 30 juin, aux
Audiences de la Cour.

En cas d'absence non justifiée à
l'avance, le témoin s'exposerait à la perte
de sa taxe.



Paris, le 30 juin 1835.

COUR DES PAIRS

M. de ...

Le ...
...
...
...
...
...
...



Paris le ... 1850



Handwritten text at the top left, possibly a name or address.



Additional handwritten text in the upper left quadrant, appearing to be a date or a short note.

Main body of the document containing several lines of very faint, illegible handwritten text.

Lower section of the document with more faint, illegible handwritten text and several large, irregular brown stains.

Cour des Pairs

invitation d'être exact

30 juin

1835

Président
Chambre des Pairs

Monsieur

M. Arrien, membre de la Cour
des Pairs, est actuellement logé à Paris
rue des Mathurins n° 14
chez M. Dupont Courlauger